



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT SÉLECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

TCHAD

ProMoGRI (Projet de Mobilisation et Gestion des Ressources Intérieures)

Recrutement d'une firme en vue de la conclusion d'un accord-cadre sur la durée du projet (2019-2023) pour la vérification de l'atteinte des résultats liés au décaissement et de l'admissibilité des dépenses connexes. Don: N° D 344-TD

N° de référence : 001/ProMoGRI/2020

Le Gouvernement de la République du Tchad a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un consultant (firme) en vue de la conclusion sur la durée du projet d'un accord cadre de vérification de l'atteinte des résultats liés au décaissement et de l'admissibilité des dépenses connexes.

Les services de consultant comprennent la formulation d'une opinion indépendante sur l'état de réalisation des indicateurs liés au décaissement sur la base des vérifications menées conformément aux détails du protocole de vérification annexé aux termes de référence (Annexe B) et conformément à l'accord de financement du projet. Il devra également vérifier l'admissibilité des dépenses connexes par rapport au programme de dépenses éligibles à l'annexe C et conformément à l'accord de financement du projet.

La vérification des résultats par la firme indépendante sera faite annuellement sur la base d'une approche méthodologique définie et validée par la Banque Mondiale.

Un contrat cadre couvrant toute la durée du projet (2019 à 2023) sera conclu avec la firme qui sera recrutée.

Les termes de référence de la mission pourront être obtenus auprès du Secrétariat Technique Permanent à l'adresse mentionnée ci-dessous au bas de la page.

Le Secrétariat Technique Permanent du PAMFIP (STP-PAMFIP) en tant qu'unité de gestion de ProMoGRI, invite **les firmes de consultants** intéressées à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (**Firmes**) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) le domaine d'intervention et le nombre d'années d'exercice de la firme depuis sa création ; (ii) l'expérience voulue de la firme (avoir une expérience confirmée d'au moins 10 ans dans le domaine de l'audit, contrôle et suivi et évaluation des systèmes des administrations centrales et des services techniques déconcentrés) ; et (iii) l'organisation technique et administrative de la firme.

Il est porté à l'attention des Cabinets/firmes que dans le cadre des Services objets de la présente Sollicitation de manifestation d'intérêt, **les dispositions des paragraphes 3.14 ; 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement - édition de Juillet 2016 » relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts doivent être observées.**

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection basée sur le moindre coût (SMC) » telle que décrite dans le « Règlement ».

Les Cabinets/Firmes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Secrétariat Technique Permanent du PAMFIP
Ministère des Finances et du Budget
BP : 144 ; N° Djaména-TCHAD
Tél. : +235 62 46 12 48 / 22 52 04 51 / +235 22 52 04 52
E-mail : djeranearmel@gmail.com / secretariat.pamfip@gmail.com

Du Lundi au Jeudi : de 08 heures à 15 heures et Vendredi : de 08 heures à 11 heures (heures locales).

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique du 16 janvier au 15 février 2020.

Le Coordonnateur du PAMFIP
UMAR BOUKAR GANA